L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 AVRIL 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 30 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault, rue des Ursulines, entre Bourbon et Royale, meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—habillements, lingerie et chapeaux.

SPECTACLES.

Jeudi, 30 Avril.

OPERA.—A midi, La Fille du régiment et le Chalet; le soir, La Favorite, La Grève des Forgerons et un intermède musical.

ACADEMIE.—Uncle Tom's Cabin, chants, danses, etc., etc.

Le Budget Municipal de 1874.

L'inondation des eaux fluviales a fait, sans doute, beaucoup de mal dans les campagnes de la Louisiane; elle a fait tant de mal que personne ne s'aviserait d'évaluer les pertes qui en sont le résultat ou qui en résulteront. On sait seulement qu'une vingtaine de paroisses ont été plus ou moins dévastées par les eaux; que des plantations ont été noyées assez longtemps pour qu'on les considère comme anéanties, que des milliers de familles ont été obligées de fuir sans pouvoir emporter leurs vivres et que de vastes troupeaux de bétail ont péri faute de pature. Maintenant, est-ce cinq, six, huit ou dix millions de piastres qu'on perd sur les 20 millions de produits agricoles, revenu ordinaire de ces vingt paroisses en sucre, coton, riz et maïs depuis la fin de la guerre, c'est ce que nous ignorons; mais on peut dire en tout cas que le dommage est immense et que la Louisiane s'en ressentira longtemps à supposer qu'elle ne s'en ressente pas toujours, car la reconstruction des levées est une affaire au dessus de ses forces et il faudra que ses habitants attendent le bon plaisir du Congrès pour reprendre l'exploitation paisible et assurée de la basse vallée du fleuve.

Les circonstances atmosphériques qui ont occasionné ces désastres sont d'autant plus recrottables que la Louisiane avait besoin d'une bonne récolte, et le désappointement est d'autant plus grand que la douceur de l'hiver, en favorisant les plantations, avait permis de compter sur cette récolte qui était d'un mois en avance sur les progrès ordinaires de l'année. L'inondation ayant détruit de la saison promettait, nous concevons la désolation qui doit régner dans les campagnes; mais quelque désolés que soient leurs habitants, ils ne se trouveront jamais dans un état plus triste que les contribuables de la Nouvelle Orléans, qu'on a bercés pendant plus d'une année d'espérances en grande partie déçues aujourd'hui. On peut dire que s'il y a des inondés dans les paroisses par les eaux du fleuve, il y a à la ville des inondés par les exactions municipales, et ces inondés, à bien le prendre, sont les plus malheureux, car ce sont eux qui sont le plus complètement atteints de détresse, étant les plus complètement envahis par le fléau de la fiscalité. Les eaux passeront; elles laisseront encore un limon fertile. Mais le fléau des assesseurs, des collecteurs et des shérifs ne passera pas, et partout il ne laissera que des ruines. Tels sont les fruits d'une administration élue au bruit de la grosse caisse de la réforme et qui n'a eu que faire sortir des bribes sans importance de ce grand tambour finissant duquel on espérait tant et duquel on a si peu obtenu. N'est-il pas désolant de voir l'Etat faire plus pour nous que la ville, et d'être redevable au gouvernement usurpateur de l'unique mesure qui ait produit un soulagement marqué?

Le budget vient d'être arrêté; nous en avons publié hier les principaux chiffres dans nos colonnes. Les contribuables savent aujourd'hui que la différence pour la taxe municipale entre cette année et l'année dernière est d'un demi de un pour cent seulement et qu'ils auront à payer deux et demi pour cent au lieu de trois. C'est là le *nec plus ultrà* des efforts du Conseil à la réforme. Etait-ce donc pour si peu qu'on s'était donné tant de mal dans le train des candidatures? Etait-ce donc pour si peu qu'on avait fait alliance avec Warmoth et recruté d'ici et delà, parmi les réformistes, les libéraux et les démocrates, une cohorte de rapiéçage contre les radicaux! En vérité, ça n'en valait pas la peine et l'on dira que des hommes de hasard eussent fait mieux ou tout au moins aussi bien.

Des hommes de hasard eussent fait mieux probablement, car ils auraient été plus sévèrement surveillés par la presse justement en raison de leur origine suspecte; ils auraient été plus censurés et ne se fussent point permis les mesures arbitraires prises par les administrateurs d'aujourd'hui pour le recouvrement des taxes. A la veille du payement des licences, par exemple, ils n'eussent pas osé passer une ordonnance permettant de les acquitter avec des certificats de dette, ce qui n'a pu profiter qu'aux courtiers. Ils n'auraient point, non plus, passé une autre ordonnance permettant de payer avec des scrips la moitié environ des taxes de 1873, quand deux millions de ces taxes avaient été déjà payés en greenbacks. N'est-ce pas là une prime offerte à ceux qui ne payent pas et un encouragement à ne plus payer à l'échéance?

N'est-ce pas là une mesure en dérision de cette justice constitutionnelle qui prescrit l'uniformité et l'égalité des taxes? Oh est l'égalité quand les uns s'acquittent de leurs redevances municipales en monnaie courante, et qu'on permet aux autres de s'acquitter après un an ou deux ans de délai avec une monnaie qui ne court pas du tout et qu'on peut se procurer à 50 pour cent au-dessous de son prix nominal? Messieurs les administrateurs ont-ils consulté l'avocat de ville à cet égard, et cet avocat a-t-il pu leur dire que de pareilles ordonnances étaient constitutionnelles? Elles ne pourraient l'être qu'à la condition de faire compensation aux contribuables qui se hâtent chaque année de secourir le trésor par des paiements réguliers en monnaie légale, sans demander ou attendre aucune faveur. Toutes les taxes de 1873, reçues en 1873, ont été payées intégralement en argent légal, moins l'exception faite pour les bons métropolitains; mais la valeur de ces bons protégée par la Législature radicale, était sur le même pied d'estime que la monnaie des Etats-Unis pour le paiement des taxes locales. Nous pouvons dire, par conséquent, que les taxes de 1873, perçues cette même année par l'administrateur des finances, ont été acquittées en entier avec du papier valant son titre nominal. D'où vient donc que le Conseil de Ville s'est permis de faire une faveur pour les contribuables qui n'ont pas payé et qui doivent encore non-seulement pour cette année mais encore pour nombre d'années précédentes, car il y a peut-être déjà une décade et demie que les mêmes gens ne payent rien.

Il nous répugne de mentionner ici des bruits très fâcheux que le public, toujours mal intentionné envers l'autorité administrative, fait circuler sur la délicatesse du Conseil; nous n'y croyons pas le moins du monde, mais les membres du Conseil doivent comprendre que si on n'épargnait pas les soupçons à l'égard des Radicaux, les Radicaux ne les épargneront pas contre eux. Cette considération seule aurait dû les détourner de toute mesure ayant pour effet de faciliter et de favoriser, en apparence du moins, une opération de courtage. Il est triste, en vérité, de penser qu'un contribuable qui, sous la pression de la saisie, a payé aujourd'hui le Shérif avec de l'argent des Etats-Unis, s'en fut tiré à moitié prix s'il eut payé un jour plus tard. Suivant ce système, c'est le débiteur de ville, le plus négligent, le plus lent et le plus récalcitrant qui paye le moins et qui souvent même ne paye jamais. Dans ce nombre nous devons inclure tous les contribuables délinquants de 1860 à 1869. Pour ceux-là, il n'y a pas de pourraites et les lois et ordonnances sont comme si elles n'existaient pas. Avec un pareil mode de perception appliqué aux finances de la ville, il est clair que la ville ne pourra jamais être relevée ni de ses taxes ni de ses dettes.

Maintenant le Conseil pouvait-il faire mieux? Oui, et nous l'avons démontré souvent pendant les délibérations des Chambres, quand il était temps d'agir. Les chambres eussent voté tout ce qu'on aurait voulu, car leur intérêt était de le faire, et elles l'ont prouvé. Mais il fallait les diriger dans la bonne voie; il fallait sur tout rappeler à leur attention quantité d'excellents bills qui ont été oubliés bien qu'ils eussent été lus deux fois et approuvés par l'une ou l'autre chambre sans jamais avoir soulevé la moindre objection dans la salle des Dryades. Mais le Conseil de ville, après la présentation de son mémoire, s'est tenu coi. Il n'a plus rien dit bien que cette pièce fut d'une faiblesse extrême. Eclairé par la Chambre de Commerce, le Conseil aurait dû élargir son cadre et insister. Mais il n'a pas remué, et maintenant, par sa faute, il laisse les contribuables de la Nouvelle-Orléans sous le poids d'une taxe de 4 pour cent ou à peu près, y compris la taxe d'Etat, quand le fardeau eut pu être allégé du double. Tel est le couronnement de cette administration de deux années, qui avait été annoncée comme devant faire tant de bien et qui n'en a fait aucun. Il y avait des inondés municipaux quand le Conseil de la réforme est entré en fonction; il n'y aura plus que des noyés quand il en sortira, car très certainement dans les six mois qui vont suivre on n'entendra plus parler que de saisies et d'expropriations.

L'EAU DE LA CREVASSE DE BONNET-CARRÉ.—L'eau qui sort du fleuve par la crevasse de Bonnet Carré ne trouvant plus d'écoulement suffisant dans les lacs, commence à refluer et elle atteint déjà les derrières de la paroisse Jefferson. L'habitation de M. Bonnabel, près de l'ancien terrain des courses de la Métairie, est presqu'entièrement couverte d'eau. Les bestiaux ont dû en être emmenés, l'eau vient jusqu'au seuil de la maison de résidence.

LE STEAMER WM S. PIKE ET LA CREVASSE.—Nous avons reçu le Bâton-Rouge *Advocate* du 29 courant, qui contient une longue correspondance entre le capt. John J. Brown et Wm S. Pike, où il est annoncé que le capt. Brown a remis à M. Pike la somme de $571 40, recette brute de l'excursion à la crevasse de Bonnet Carré jeudi dernier; aussi les résolutions du comité de secours d'Ouest-Bâton-Rouge, reconnaissant la réception des provisions envoyées par M. Pike et louant ces deux messieurs de leurs efforts unis en faveur des victimes de l'inondation.

Le même steamer fera une autre excursion dans le même objet et partira de son wharf devant la rue du Canal à 2 heures de cette après-midi et reviendra au clair de la lune. Des rafraîchissements seront fournis à des prix très modérés et une bande de musiciens accompagnera les excursionnistes.

Le steamer Pike est un grand steamer de première classe, très solide et très sûr, supérieurement commandé par un de nos marinière vétérans les plus populaires. Nous espérons donc qu'il y aura la même affluence de passagers que dans les excursions précédentes.

L'INAUGURATION DU MONUMENT CONFÉDÉRÉ.—On a réuni en brochure les divers comptes-rendus de l'inauguration du monument confédéré qui a eu lieu le 10 avril 1874, la prière du révérend Palmer, l'ode aux morts confédérés par Xarifa, et le discours de l'honorable H. N. Ogden. Cette brochure se vend dans toutes les librairies au bénéfice de l'Association de Bienfaisance des Dames qui a élevé le monument. Les personnes qui l'achèteront contribueront donc à l'œuvre tout en se procurant un souvenir d'une touchante cérémonie.

Les prix de nouvelles marchandises chez ZIMMERMANN, 129 rue du Canal, sont très raisonnables.

☞ Les taxes de ville et d'Etat peuvent être réglées par MM. Barnett & Cammack, courtiers, No 12 rue Carondelet, aux taux le plus bas possible. Les personnes qui ont des taxes à payer feront bien de s'adresser à eux; ces messieurs leur procureront une économie considérable.

Un bon matelas invite au sommeil, et il est si facile de s'en faire un à l'aide d'un fond à ressorts, que vraiment nous ne comprenons pas que l'on se condamne de gaîté de cœur à coucher sur un lit dur. Il n'y a pas de meilleurs fonds à ressort pour matelas que ceux que l'on vend chez M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

Loterie de la Louisiane—Tirage à Nos simples.

Loterie de la Louisiane—Tirage à Nos simples.

Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000
Le Lot de $20,000

A été gagné au tirage du 18 avril
A été gagné au tirage du 18 avril
A été gagné au tirage du 18 avril.

MAGASINS DE SCRIBNER.—Nous avons reçu le Magasin illustré de Scribner du mois de mai; il contient une grande variété d'articles intéressants.

Le *Saint Nicholas*, magasin illustré de Scribner pour enfants, nous est aussi parvenu; il est très amusant et rempli de jolies gravures. Nous y remarquons un article intitulé: "L'île de Barbe Bleue," par notre concitoyen Charles Dimitry.

POIS DE LA CAROLINE.—MM. John B. Lafitte & Co, rue Gravier 187, ont à vendre 2000 sacs de pois de la Caroline, de l'espèce de ceux qui sont connus sous le nom de Clay Peas, et que les planteurs estiment tant.

C. H. ZIMMERMANN, 129 rue du Canal, paye le plus haut prix pour vieil or et vieil argent.

—On a annoncé le mariage de la princesse Louise de Belgique avec le prince Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg Gotha.

Quelques réflexions à ce sujet:

Au point de vue de la politique française, cette alliance, malgré le nom allemand du futur, ne peut causer aucun embrage, car le prince Philippe est le fils de la princesse Clémentine, qui habite Paris dont le dévouement à la France est connu. De plus, il n'appartient pas à l'armée prussienne et est attaché comme major au service de l'Autriche.

En second lieu, ce sujet que le comte de Flandre qui est sans doute appelé à devenir roi des Belges, a épousé au contraire une princesse de Hohenzollern, nièce du roi de Prusse et sœur du prince de Hohenzollern qui avait été désigné pour occuper le trône d'Espagne, et qui fut cause de la désastreuse guerre de 1870.

En second lieu, ce sujet que le comte de Flandre qui est sans doute appelé à devenir roi des Belges, a épousé au contraire une princesse de Hohenzollern, nièce du roi de Prusse et sœur du prince de Hohenzollern qui avait été désigné pour occuper le trône d'Espagne, et qui fut cause de la désastreuse guerre de 1870.

UN DIAMANT DANS L'ŒIL.—La singulière anecdote suivante est racontée dans l'*Illustration* par M. Philibert Audebrand;

Il y a de cela une trentaine d'années, un marin anglais, étant de passage à Singapore, avait remarqué, non sans émotion, une des idoles qu'on adorait au temple de la ville.

La statue en question brillait par l'éclat de ses regards; c'étaient deux diamants, mais deux diamants *gros comme une aveline*.

Il simula le dévot, se convertit et sagement, la nuit du soir devant le Dieu.

Un jour qu'il n'y avait dans le lieu saint personne que lui-même, il arracha à l'idole un des diamants, qu'il remplaça par une capsule de cristal.

C'était déjà beaucoup, mais ce n'était pas tout.

Que faire du diamant volé? On le cacher pour n'en pas découvrir pas.

Le marin eut une inspiration: il partit orientale. Il se creva l'œil gauche, le vida et y mit l'objet de son larcin.

Moyennant ce stratagème, il put quitter Singapore et traverser l'Inde sans être inquiété.

De retour à Londres, il montra le diamant à un lapidaire, celui-ci le fit voir au joaillier de la cour; un autre le vendit à la reine Victoria la somme de 1 million 200,000 francs.

Ce qui fait qu'aujourd'hui le naufrage anglais a le train de vie d'un lord.

—Entre vieillards:

—Depuis quelques jours, ça ne va pas, mon ; je me sens tout patraqué. J'ai presque envie de faire venir mon voisin le docteur X....

—Le docteur X...! Ah! grand Dieu, gardez-vous en bien!

—Pourquoi donc cela?

—Mon gendre me l'a recommandé!!!

LE CONCERT DES VARIÉTÉS.—L'élite de la société orléanaise s'était donné rendez-vous hier au soir, au théâtre des Variétés, pour assister au grand concert vocal et instrumental donné par M. Van Hufflen et Mme Nelville Mercier-Bier. Nous ne pouvons que constater brièvement le succès de cette charmante soirée musicale, en nous réservant de rendre plus amplement justice à MM. Delcroix et Madier de Montjau, qui ont donné aux bénéficiaires leur remarquable talent d'exécutants, à M. Gadilhe qui a eu les honneurs du bis après son air de *Zampa* et à Mlle Thayer, dont chacun a admiré la jolie voix.

De M. Van Hufflen, nous dirons seulement qu'il a ajouté un laurier de plus à ceux qu'il a déjà récoltés dans notre ville.

Quant à madame Mercier-Bier, nous avons l'agréable mission de constater la flatteuse ovation qui lui a été faite sous la forme de couronnes, de bouquets et de bravos. Jamais nous n'avions été mieux à même d'apprécier toutes les qualités de sa voix, si jolie et si bien timbrée, que dans la cavatine d'*Ernani*, morceau dans lequel elle a obtenu un franc et légitime succès qui permet d'augurer pour elle un heureux avenir artistique.

La voix et le talent si jeune et si frais de madame Mercier-Bier ont produit l'impression la plus favorable chez tous ceux qui l'on entendue hier, et nous sommes convaincu que de son côté, la gracieuse chanteuse conservera le meilleur souvenir des marques de sympathie qui lui ont été prodiguées hier.

THÉATRE DE L'OPÉRA—Aujourd'hui, jeudi, 30, matinée à midi: *La Fille du Régiment* opéra comique de Donizetti; *Le Chalet*, opéra comique d'Adam.

Ce soir, à sept heures, BÉNÉFICE de MM. Leblanc, régisseur général, et Lingé, père noble. On donnera, pour la dernière fois, *La Favorite*, grand opéra de Donizetti, avec MM. Gueymard, Devoyod, Mayan, Melle Donain. Intermède musical: Duo de *Si j'etais Roi*, chanté par M. Lourde et Melle Lagye; *Grand air de Joseph*, chanté par M. Gadilhe; *Le chef d'œuvre de Dieu*, par M. De Quercy; *Où voulez vous aller*, barcarolle de Gounod, chantée par M. Mayan; *La Grève des Forgerons*, scène dramatique jouée par M. Lingé.

Samedi matinée à midi.—Samedi soir, à sept heures, *Hamlet*, grand opéra en cinq actes d'Ambroise Thomas.

Incessamment BÉNÉFICE de M. Canonge, directeur.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — La seconde représentation du "Boy Détective," a obtenu, un succès plus marqué hier soir. Mlle Alice Harrison qui remplit le principal rôle, a été mieux secondée par la troupe, et le public, quoique malheureusement pas nombreux, a été très enthousiaste.

Ce soir, on donne, "Uncle Tom's Cabin," drame tiré du roman si ridiculement outré de Mme Beecher Stowe, qui plaît peu à notre population, mais dans lequel, cependant, Mlle Harrison se fait remarquer par sa pétillance et par sa vivacité.

Demain soir, le bénéfice de M. Kitredge le contrôleur si populaire du théâtre le plus populaire de la Nouvelle-Orléans.

GRAND CONCERT.—Vendredi, 1er mai, un grand concert vocal et instrumental sera donné dans la salle Grunewald à 8 heures du soir, au profit de l'église St-Augustin. Le programme qu'on lira plus loin est très varié et fort intéressant. On entendra Mme Mercier-Bier, Mlle Leblanc et M. Van Hufflen pour la musique vocale, MM. D'Paquin, H. Joubert et Cartier pour la musique instrumentale. Le célèbre cantique de Noël, arrangé pour trio, sera exécuté sur un orgue, piano et violon. L'effet en est merveilleux, dit-on.

ZIMMERMANN répare les bijoux et remonte les diamants très soigneusement et à très bon marché.

Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000

Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples

A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril.

Achetez vos meubles là où vous les trouverez de bonne qualité et à bon marché. Cette double condition est admirablement remplie par Jos. B. Hubbard, dont les magasins sont situés au coin des rues Remparts et Perdido.

—Le gouvernement américain a accepté la démission de M. Bancroft, ministre des Etats-Unis auprès du gouvernement allemand. M. Bancroft cessera ses fonctions le 1er juillet.

—M. Clande, député, et président du conseil général des Vosges, vient d'envoyer à M. le ministre de l'intérieur sa démission de maire de Saulxures dans une lettre dont nous extrayons le passage suivant:

Dans votre réponse à M. Challemel-Lacour, vous vous êtes étoquemment écrié: "Je n'ai jamais pris l'engagement que le gouvernement accorderait sa confiance à ceux qui lui refusent la leur."

Eh bien, monsieur le ministre et cher collègue, c'est justement ce qui est arrivé pour moi. Je refuse une confiance à votre politique, je la lui refuse absolument.

—Nos lecteurs n'ont pas oublié cette mystérieuse affaire des crimes de Limours qui a si vivement préoccupé, il y a quelques mois, l'attention publique. On se rappelle que sur la déclaration écrite par un facteur nommé Désiré Legrand, quelques instants avant de se suicider, cinq individus, les nommés Guignard, Guillemard (de Bois-Dardeau), Frottier, Hénault (d'Angerville), et Lebeuf, gendre de Guignard, garçon boucher à la Villette, avaient été arrêtés comme les auteurs de cette longue série d'assassinats et incarcérés à Rambouillet.

Une instruction patiente, laborieuse, mûrie en ses moindres détails vient de démontrer l'innocence comp ète de ces prévenus. Ils ont été mis samedi dernier en liberté, après avoir subi une détention de deux mois et demi.

—Un des écrivains allemands qui ont publié des brochures sur l'année 1870, M. Van Ruoke, de Stuttgard, a mêlé à son opuscule (*Coup d'œil sur la campagne de 1870*) un mot anecdotique fort curieux.

C'est une réponse attribuée à M. de Moltke.

"Henri Rochefort est peut-être plus que le prince de Hohenzollern une des causes véritables de la guerre de 1870."

On écrit de Carthagène (Espagne), que des nuées de sauterelles viennent de s'abattre autour de cette ville, déjà si cruellement éprouvée par la guerre civile.

Ces insectes dévorent non-seulement en un clin d'œil les moissons sur pied, mais ne laissent pas une feuille aux arbres, aux vignes surtout, et détruisent même les provisions de bouche des campagnards.

—Nous lisons dans la *Gazette nationale de Berlin*:

Une réunion de socialistes a eu lieu le 30 mars à Munich. Cette réunion a été dissoute par ordre de la police pour infraction à la loi concernant les associations.

LE VOYAGE DU CZAR.—On a commencé, au château de Windsor, les préparatifs pour la réception de l'empereur de Russie, dont la visite est attendue, comme on sait, dans le commencement du mois de mai. Les appartements réservés à Sa Majesté sont ceux qui forment la partie nord du château.

Le séjour du czar doit être d'une semaine.

Nous lisons à ce sujet dans le *Mémorial diplomatique*:

Le voyage prochain de l'empereur de Russie à Londres est considéré, dans le monde diplomatique, comme le complément des entrevues de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg. C'est à ce point de vue que l'entrevue de l'empereur Alexandre et de la reine Victoria devient grave. Il ne s'agira pas seulement de régler des questions qui agitent aujourd'hui l'Europe et l'Asie.

Le *Daily News* annonce que le yacht du czar a passé les Dardanelles venant de Livadia et se rendant dans la mer du Nord. C'est à bord de ce navire, ajoute la feuille anglaise, que s'embarquera Sa Majesté impériale pour se rendre en Angleterre.

Le port d'embarquement n'est pas désigné.

—Un bon Cham, en passant!

M. Prudhomme et son fils sont posés devant la statue de Jeanne d'Arc:

—Papa, quelle est cette femme?

—Un de nos grands hommes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Jeu de l'Hôtel St. Louis.

Opositions de l'Avocat-général.

L'avocat-général Field vient de commencer, devant la Cour Supérieure de District, des procédures dans le but de mettre opposition à l'exécution du bail de l'Hôtel St. Louis fait le 17 avril par le "Louisiana National Building Association" à Antoine et à Lowell comme représentant l'Etat. On sait que M. Kellogg n'a pas signé le bail, bien qu'il n'ait jamais fait connaître qu'il y fût opposé. L'avocat-général se fonde pour attaquer le bail sur les raisons que nous avons fait valoir nous-même. Ce bail n'est qu'un moyen déguisé de créer une dette de $850,000 en violation de l'amendement constitutionnel qui limite la dette à 25 millions. Sa pétition conclut à l'annulation du bail et demande des injonctions interdisant à l'Auditeur et au Trésorier le paiement d'aucune somme en exécution du dit contrat.

Cela n'empêche pas les travaux de continuer et nous nous demandons ce que l'Association fera de la bâtisse transformée en maison d'Etat quand le bail sera annulé. Une autre question, qui est peut-être indiscrète, est celle de savoir qui a fourni les $25,000 versés à compte sur le prix à la Banque des Citoyens. Celle-ci pourrait bien, au bout d'une année, rentrer en possession de la bâtisse, mais alors il lui faudrait pour lui rendre sa destination primitive d'hotel afin d'en tirer parti, reconstruire les plafonds et les murs que l'Association est en train de démolir avec tant de précipitation. Somme toute, nous croyons que la Banque a fait une mauvaise affaire et pour elle et pour le second district.

L'assassinat de Jesse Roux.

M. Kellogg a fait publier le 28 avril, dans plusieurs journaux, une proclamation dans laquelle il promet une récompense de mille piastres pour toute information qui conduira à l'arrestation et à la condamnation des meurtriers du jeune Roux. La proclamation vient un peu tard, car il est probable que l'assassin est aujourd'hui hors de portée. C'est une honte pour la police de notre ville d'avoir laissé échapper le coupable qu'elle devait bien connaître et nous avons, dans cette affaire, une nouvelle preuve du manque absolu de responsabilité de la part des membres d'une organisation qui cotte si chèrement aux contribuables.

Le général Barber versus le Jockey Club.

M. Barber, pseudo-sénateur et général de notre ville, a intenté un procès au Jockey-Club lui réclamant $5,000 de dommages, pour lui avoir refusé l'entrée des tribunes réservées aux membres et aux dames invités par eux, à l'époque des dernières courses.

M. Barber déclare que ses sentiments ont été blessés, et il croit nécessaire de demander une compensation de $5,000.

Un compagnie, M. Radford E. Davis, intaitue aussi une action en dommages pour la même raison.

Il est inutile de dire que ces deux procès ont été portés devant la Quatrième Cour de District, présidée par le pseudo-juge Lynch.

Générosse offrande de la ville de Baltimore.

Nos dépêches de ce matin annoncent que le conseil municipal de Baltimore vient de voter une allocation de vingt-cinq mille piastres, pour les victimes de l'inondation en Louisiane.

Le maire Otis Keilholtz a adressé cette généreuse offrande à John McEnery, gouverneur de la Louisiane.

Secours pour les Inondés.

Les souscriptions pour les victimes de l'inondation ont déjà atteint le chiffre de $64,230.05, et le comité de distribution continue à avoir chaque jour des vivres dans les districts inondés. On dit cependant que des centaines de nègres, venant des paroisses qui ont été épargnées, ont quitté leur travail et ont émigré dans les paroisses qui ont été submergées, espérant se faire nourrir aux frais du comité de secours.

Voici la liste de souscriptions d'aujourd'hui:

M. Henry Weber	$ 10 00
B. M. Johnson, de Shreveport	25 00
Compagnie d'assurance de l'Amérique, de St-Louis, par l'intermédiaire de M. F. E. Bertelle	500 00
Chemin de fer du Crescent City	25 00
Cotton Exchange de la Nouvelle-Orléans, par l'entremise de M. John Phelps, second versement	520 00
Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans	50 00
Société Union Française	50 00
Général A. De Clouet	25 00
Semmes & Levy	5 00
Total	$1210 00

Les souscriptions d'hier se montent à $92 00.

En voici la liste:

Collections de B. M. Pond	$ 12 00
Jos. Flynn, propriétaire de Lilly Flynn's Varieties	50 00
Collections de la Compagnie d'Assurance la Salamandre, présidée par M. Charles Roman	140 00
Collection à New-York, par l'entremise de M. C. Davis	1,000 00
Loterie de la Louisiane	2,000 00
Souscriptions des citoyens de Fall River, par l'entremise de E. S. Keeps	1,000 00
Total	$4,202 00

Le bureau des inspecteurs du farine a fait aussi un don de dix barils.

Le maire Wiltz a reçu hier une lettre signée par messieurs J. M. Cressey, J. L. Barjac, L. N. Baquie, représentant le Club Dramatique Louisianais, offrant de donner une représentation théâtrale au bénéfices des inondés.

Cette offre généreuse a été accepté avec empressement.

Le maire a reçu également hier, une lettre de Mme Lecquet-Leroy, directrice de l'institut de jeunes filles qui porte ce nom, qui exprime le désir de contribuer aux fonds de secours des inondés, en donnant une soirée musicale, samedi, le 2 mai, à la salle Grunewald.

Accident.

Hier après-midi, vers six heures, M James Bowling, sa femme, sa sœur et Mme Sinnott passaient rue Broad, près Dumaine, dans une calèche traînée par deux chevaux, lorsque, tout à coup, les chevaux, effrayés par quelque objet sur la route, se sont emportés et la voiture a versé, précipitant ceux qui s'y trouvaient dans le canal Broad, où il y avait bien cinq pieds d'eau et de vase.

Un reporter de l'*Abeille*, témoin de l'accident, est parvenu, avec l'aide de deux messieurs dont les noms lui sont inconnus, à retirer du canal les dames d'abord, et M. Bowling ensuite. Ce dernier a été blessé assez grièvement à la hanche par sa chute.

MM. James Frizola et Spearing, qui se promenaient en voiture, sont arrivés quelques minutes plus tard, et ont conduit M. Bowling à sa résidence, No. 196 rue St-Philippe, ainsi que les dames qu'il accompagnait.

Le Fantôme du Vieux Bassin.

Il paraît qu'il y a un spectre qui se montre, minuit sonné, aux deux bouts des dessus des eaux verdâtres du Vieux Bassin et au plat de la rue Marais. Des centaines de personnes prétendent l'avoir vu et plusieurs jeunes gens assurent avoir déchargé leurs pistolets sur le revenant, au risque de faire au spectre de quelque innocent badaud.

Tantôt le fantôme apparaît sous la forme d'une jeune fille vêtue de blanc, et tantôt sous la forme d'une femme en deuil ayant des chaînes aux pieds.

Il est fort possible que cette fantasmagorie soit l'œuvre de quelque bon vivant, qui s'amuse aux dépens des crédules au moyen d'une lanterne magique, dont il dirige les rêfets sur la surface du Bassin.

Quoiqu'il en soit, un reporter de l'ABEILLE s'est rendu deux fois à l'endroit hanté et n'a jamais pu réussir à apercevoir le vieillard nocturne.

Les reporters du *Bulletin*, du *Times* et du *Picayune* déclarent avoir vu quelque chose qui ressemblait à un fantôme, mais notre reporter n'a pas été plus heureux public et n'a même pas vu l'ombre d'un spectre.

Le revenant choisit apparemment pour se montrer les soirs où il n'est pas la pour l'admirer.

Si ces quelques lignes, par le plus grand des hasards, étaient lues par lui nous le prions instamment, fût-il le diable en personne, de nous donner un rendez-vous, afin que nous puissions le dévisager à notre aise et en faire la description.

TEMPERATURE.—29 avril 1874.

Thermomètre de C. DURAMEL, opticien.

Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	56	13
12 M.	70	21
3 P. M.	77	25
6 P. M.	72	22

On fait partout des meubles, partout on en vend, on prétend même les vendre à bon marché. Mais sont-ils bien faits et durent-ils? Voilà la question. Nous donnons recommandant en toute conscience ceux de la fabrique de JOS. B. HUBBARD, coin Remparts et Perdido.

Nous avons vu des boucles d'oreille ravissantes chez C. H. ZIMMERMANN.

—Un joli *lapsus linguæ*.

Hier, au foyer de la Comédie-Française, un sociétaire ouvre la fenêtre.

M. Perrin éternue, et tapant du pied,

—Sapristi! fermez donc les Croizette

Une montre est bien remise en ordre et marche parfaitement quand elle a passé par les mains des horlogers habiles employés par C. H. ZIMMERMANN, 129 rue du Canal.

$36,000 en lots
$36,000 en lots
$36,000 en lots
$36,000 en lots

Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage

De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples.

Dire que pour soixante piastres on peut avoir un ménage de chambre à coucher! C'est à peine croyable, n'est-ce pas? Cependant c'est tout ce que contient chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, un lit Victoria et dix autres pièces composant l'ameublement d'une confortable chambre à coucher.

—Autrefois une des conditions essentielles pour prendre un bain était de se dépouiller à peu près de ses vêtements.

On a changé tout cela.

Un individu, apostê au coin du boulevard, n'a mis tout à l'heure dans la main un papier où sont proclamées les vertus des bains d'électricité.

Les bains d'électricité sont des bains secs. On les prend à toute heure, tout habillé, et même immédiatement après les repas.

Voilà qui est fort commode!

La décence va trouver son compte aux bains d'électricité. Une femme pourra sans danger se montrer au bain. Suzanne n'aura plus à craindre les vieillards.

"Car le Sang est la vie."

Voir le Dent, chap. XII, V. 23. Le sang étant la source de notre système, de nos capacités intellectuelles et physiques, il s'ensuit que la dernière importance qu'il reste pur et contient des poisons, toutes les fonctions organiques n'en sont affaiblies. Si des organes vitaux tels que les poumons, le foie, etc., sont ouverts, les conséquences sont désastreuses, et c'est donc de l'intérêt de chacun de voir à ce que son sang soit parfaitement pur surtout à cette époque-ci de l'année. La véritable cause de la plupart des maladies qui affligent les gens sont les apparences—est l'impureté du sang.

Le Dr. Pierce ne désire pas faire mettre son "Golden Medical Discovery" au rang des drogues des charlatans en le recommandant comme susceptible de triompher de tous les maux, et il se garde bien de le recommander comme tel; il déclare même qu'il y a des centaines de maladies contre lesquelles son remède est impuissant, mais il déclare aussi qu'il n'y a qu'une seule maladie *du sang* qu'il ne guérisse pas et c'est le cancer. Il ne recommande pas le "Golden Medical Discovery" pour cette maladie, cependant il assure que, par sa vertu dépuratif aussi efficace, qu'il chasse du sang tous les poisons animaux, végétaux et minéraux. Le "Golden Discovery" est *garanti* comme pouvant guérir toutes les maladies de peau, les boutons, les éruptions, les gonflements des glandes, les maladies de la hanche et de l'épine dorsale, et toutes les affections scrofuleuses.

Confirmation Guérison d'une maladie à la hanche.

W. Grove Station, La., 14 Juillet 1872.
Au Dr. Pierce, Buffalo, N. Y.

Cher monsieur.—Ma femme était estropiée depuis neuf ans; sa hanche avait presque désenfilait; la malheureuse était minée par la souffrance et s'en allait peu à peu. En 1871, il sortit d'une de ces enflures une grande quantité de pus; je consultai cinq médecins qui, après m'avoir fait payer $125, m'assurèrent qu'une opération chirurgicale seule améliorerait l'état de la malade.

16 juillet 1873—Votre Discovery a fait beaucoup de bien à ma femme, elle ne pouvait pas sortir du lit et on ne pensait pas qu'elle ne vivrait une semaine de plus quand elle a commencé à le prendre. Je n'ai de cela un an. Elle travaille depuis plus de six mois. Sa guérison est considérée comme un miracle parmi nos voisins et nous vous remercions de ce que votre précieux remède nous ait été recommandé avec plaisir comme dépuratif et fortifiant.

J. M. ROBINSON.

28 avril—6f. v. et c.

☞ Ne pas accepter pas le corps, quand il est malade, avec des médicaments qui abattent l'énergie physique. Ce que les malades veulent principalement, c'est une accession de force vitale qui les mette en état de se mesurer avec l'ennemi qui les a attaqués. Le système souffrant doit être soutenu, fortifié, purifié et réglé; et il n'y a pas de préparation médicale pendant qui combine tant les vertus requises pour produire ces effets que les Amers de Hostetter, (Stomach Bitters) Dans la pratique ordinaire les médecines adoptées, épuratives, sont utiles ou et rédatives sont administrées séparément. Dans les Amers de Hostetter tous ces agents sont combinés et opèrent simultanément en parfaite harmonie, de manière que la débilité et l'excitation sont également prévenues et les malades récupèrent leurs forces à la mesure que la maladie perd sa force. Dans la dyspepsie, affection du foie, constipation chronique, les fièvres intermittentes, la faiblesse générale, et tous les maux qui amènent la dépression physique et mentale, ce restaurateur pur et végétal est un remède souverain.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célebré à l'Eglise de l'immaculée Conception (des Jésuites) jeudi 30 avril, à huit heures du matin, pour le repos de l'âme de MARIA VICTORIA CHRETIEN, épouse décédée de José ALABAUY PRATS. Ses amis et les amis de son fils George Lussan, cave de son époux, sont respectueusement priés d'assister à cette messe. 29 avril—2f